



## **Mise à disposition des compétences du Centre culturel de la Prévôté**

**Cette offre s'adresse à nos partenaires organisant des événements culturels sur Moutier et sa couronne.**

### **I PLANIFICATION - COORDINATION**

#### **Choix de la date**

Dans l'objectif d'une bonne coordination de l'offre culturelle, le Centre culturel tient à jour l'agenda des manifestations organisées à Moutier et environs.

Il se tient à disposition pour planifier la date de votre manifestation.

Bureaux ouverts du mardi au vendredi de 15h à 18h.  
Tél. 032 493 45 11. Fax 032 493 46 25.  
Courriel : info@ccpmoutier.ch  
Adresse : Avenue de la Liberté 5 (Maison Prévôtise) 2740 Moutier.

#### **Réservation d'une salle**

L'organisateur effectue la réservation d'une salle pour la date convenue.

#### **Salle de Chantemerle, salle des Sociétés**

Ces infrastructures sont mises à disposition par la Municipalité. Une demande téléphonique de pré-réservation doit être faite auprès des Services Techniques :

Bureaux ouverts les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 16h Tél. 032 494 13 33.  
Services Techniques - Bâtiments – Avenue de la Liberté 20 – 2740 Moutier.

La demande doit être suivie d'une confirmation écrite au moyen d'un formulaire prévu à cet effet.

#### **Collégiale St-Germain**

La Collégiale St-Germain est mise à disposition par la Paroisse réformée française de Moutier.

Secrétariat ouvert mardi de 9h à 11h et jeudi de 16h à 18h.  
Tél. 032 493 41 95  
Adresse : Rue Centrale 59 – 2740 Moutier.

### **II DIFFUSION- PROMOTION**

#### **Mention dans le programme semestriel édité par le CCP**

**Délai pour transmettre les infos**  
**Date de parution**

**début juin et début décembre**  
**août et janvier**

Les informations suivantes doivent nous parvenir par écrit dans les délais mentionnés ci-dessus:

Titre de la manifestation  
Genre  
Interprètes  
Date et heure  
Lieu  
Bref descriptif (1-2 lignes)  
Prix d'entrée  
Coordonnées complètes de l'organisateur (nom, adresse, no de téléphone, adresse courriel)

Ce programme est imprimé à 3'000 exemplaires et est largement distribué aux membres du CCP et du CCRD, sur Moutier et ses environs et dans divers lieux culturels de soins Romande par les soins du CCP.

### **Mention dans l'agenda mensuel du CCP et diffusion de papillons**

Le CCP édite et diffuse à 500 exemplaires un agenda mensuel pour les mois de janvier/mars/avril/mai/juin/juillet-août/octobre/novembre/décembre.

**Délai pour la transmission des infos : 18 du mois précédent.**

**500 papillons peuvent bénéficier de l'envoi mensuel de l'agenda**, sous réserve que ce dernier soit planifié par le CCP.

**Délai pour nous faire parvenir les papillons : 18 du mois précédent**

**Diffusion de l'information par le biais de notre accès privilégié à divers agendas sur le réseau Internet** (Municipalité de Moutier, région jurassienne et France voisine, Jura bernois Tourisme)

### **Pose d'affiches**

10 affiches sont transmises par nos soins au service municipal concerné pour la pose sur les panneaux officiels.

25 affiches supplémentaires peuvent être posées par nos soins moyennant un paiement de fr. 20.— (sous-traitance).

### **Contacts avec la presse**

Le CCP peut à la demande transmettre les adresses des correspondants sur place de la presse régionale et donner connaissance des délais usuels pour la transmission des informations.

## **III ORGANISATION DE LA MANIFESTATION**

L'organisateur se procure les clés auprès des Services Techniques (c.f. coordonnées et horaire ci-dessus).

Il prend les contacts avec le concierge.

Il organise la caisse, éventuellement le bar, il s'occupe de l'aménagement et du rangement de la salle (technique, tapis, chaises, etc.).

Il est responsable du bon déroulement de la manifestation.

Il rend les clés dans les délais aux Services Techniques.

### **Réservations**

Le CCP assure, à la demande, un service de réservations téléphoniques. Les réservations seront ensuite transmises à l'organisateur le dernier jour ouvrable avant la manifestation.

Pour les manifestations hors programme dont il est question ici, **le CCP n'est pas en mesure d'apporter un soutien financier, il propose par contre les compétences décrites ci-dessus, en contre-partie desquelles, l'organisateur partenaire garantit la réduction de fr. 5.- sur le prix de son billet au détenteur de la carte de membre soutien du CCP.**